

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Cantley tenue le mardi 7 juillet 2026 à 19 h au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles à Cantley - Salle du conseil municipal

Présidée par Mme Nathalie Bélisle, mairesse

Sont présents :

Mme Meaghan Massey, conseillère du district des Monts (# 1)
M. Alexandre Khan, conseiller du district de la Rive (# 3)
M. Jean-Baptiste Michon, conseiller du district des Parcs (# 4)
M. Matthieu Hack , conseiller du district des Érables (# 5)
Mme Isabelle St-Louis, conseillère du district des Lacs (# 6)

Absence motivée

Mme Frédérique Laurin, conseillère du district des Prés (# 2)

Sont aussi présents:

M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier
Mme Johanne Albert-Cardinal - Responsable des communications

Douze (12) personnes sont présentes dans la salle du conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2026
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS - POINTS À L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 JUILLET 2026
- 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026
- 5. DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1 Résolution autorisant le dépôt d’une plainte pour négociation de mauvaise foi
 - 5.2 Demande d'intervention auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) afin d'améliorer la sécurité à l'intersection du chemin Sainte -Élisabeth
 - 5.3 Demande d'intervention auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) afin d'améliorer la sécurité et de favoriser les déplacements actifs dans le cœur villageois
 - 5.4 Demande d'intervention auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) afin d'aménager une traverse piétonne et cyclable entre les rues Pink et Bois-de-Limbour
 - 5.5 Autorisation de signature d'une entente d'occupation et d'utilisation du terrain situé au 61, chemin Holmes entre la Municipalité de Cantley et l'organisme Jardin communautaire de Cantley
- 6. GREFFE

Le 7 juillet 2026

7. RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 Embauche de M. Pierre-Luc Fortin à titre de conseiller en ressources humaines
- 7.2 Nomination de M. Richard Létourneau à titre d'inspecteur en bâtiment au Service de l'urbanisme et de l'environnement
- 7.3 Nomination de M. Laurent Heinrich à titre de directeur du Service des incendies et des premiers répondants
- 7.4 Point d'information - Tableaux des embauches et mouvement de main-d'oeuvre et mise à jour de l'organigramme

8. FINANCES

- 8.1 Adoption des comptes payés au 23 juin 2026
- 8.2 Adoption des comptes à payer au 25 juin 2026
- 8.3 Autorisation de paiement des demandes de soutien financier entourant l'entretien des chemins privés pour la saison estivale 2026
- 8.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement numéro 770-26 modifiant le Règlement numéro 757-26 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2026
- 8.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement numéro 772-26 décrétant une dépense et un emprunt de 378 000 \$ pour l'acquisition d'équipements de protection destinés au Service des incendies et des premiers répondants

9. TRAVAUX PUBLICS

- 9.1 Autorisation de signature d'un acte de résiliation de servitude et d'établissement de servitude dans le cadre du projet domiciliaire Dolce Vita « Boisé Sainte-Élisabeth » afin de modifier la localisation d'une servitude de passage
- 9.2 Autorisation de signature d'un acte de servitude en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada sur l'impasse des Feuillus et de la rue des Découvreurs - Lots 4 600 418 et 6 516 633

10. LOISIRS - CULTURE ET PARCS

- 10.1 Appui de la Municipalité de Cantley à la demande du projet du comité d'aménagement du Parc des Glaciations - MRC des Collines-de-l'Outaouais dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 11.1 Avis de motion - Règlement numéro 773-26 modifiant le Règlement de zonage numéro 661-25 et ayant pour effet de modifier les normes de construction pour les garages résidentielles

Le 7 juillet 2026

- 11.2 Demande de dérogation mineure - Agrandissement résidentiel - 4, rue de la Terre-Rouge - Lot 4 520 679 - Dossier 2026-20010
- 11.3 Demande de dérogation mineure - Construction d'un bâtiment principal avec un garage attenant - 212, chemin des Prés - Lot 4 472 824 - Dossier 2026-20016
- 11.4 Demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Projet intégré de villégiature - 48, chemin Summer - Lot 6 610 028 - Dossier 2026-20022
- 11.5 Demande de dérogation mineure - Réduction de la marge latérale et réduction de la distance entre des bâtiments principaux non résidentiels - 48, chemin Summer - Lot 6 610 028 - Dossier 2026-20023
- 11.6 Acceptabilité de la mise en place d'un système secondaire avancé avec rejet à la rivière adjacent au Parc du Traversier situé au 22, rue de l'Ancre
- 11.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement numéro 769-26 relatif aux adresses civiques remplaçant et abrogeant le règlement numéro 508-16
- 11.8 Autorisation de mandater la firme Capital Nature pour effectuer une analyse de certains terrains de la Municipalité afin d'évaluer leur valeur écologique et de répertorier les milieux humides et hydriques
- 11.9 Appui moral à l'organisme Les Amis de la rivière Gatineau dans sa démarche auprès de Transports Canada visant à modifier la réglementation concernant les embarcations à moteur sur la rivière Gatineau entre la limite nord de La Pêche et le barrage des Rapides Farmer à Chelsea
- 12. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 13. **COMMUNICATIONS**
- 14. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 14.1 Dépossession et disposition d'échelles portatives - Service des incendies et des premiers répondants
 - 14.2 Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne, Québec pour les services aux sinistrés pour les années 2026 à 2028 et le paiement de la contribution annuelle 2026-2027
- 15. **CORRESPONDANCE**
- 16. **DIVERS**
- 17. **PÉRIODE DE QUESTIONS - DIVERS**
- 18. **PAROLE AUX ÉLUS**
- 19. **CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le 7 juillet 2026

Point 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2026**

La séance débute à 19 h.

Point 2. **PÉRIODE DE QUESTIONS - POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

Mme la mairesse mentionne que les points traités à la 1re période de questions sont les points déjà inscrits à l'ordre du jour.

Point 3. 2026-MC-195 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 JUILLET 2026**

IL EST

Proposé par la conseillère Meaghan Massey

Appuyé par la conseillère Isabelle St-Louis

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2026 soit adopté avec les ajouts suivants :

AJOUTS

Point 5.5 Autorisation de signature d'une entente d'occupation et d'utilisation du terrain situé au 61, chemin Holmes entre la Municipalité de Cantley et l'organisme Jardin communautaire de Cantley

Point 7.2 Nomination de M. Richard Létourneau à titre d'inspecteur en bâtiment au Service de l'urbanisme et de l'environnement

Point 7.3 Nomination de M. Laurent Heinrich à titre de directeur du Service des incendies et des premiers répondants

Adoptée à l'unanimité

Point 4.1 2026-MC-196 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2026**

IL EST

Proposé par le conseiller Matthieu Hack

</

Le 7 juillet 2026

Point 5.1

2026-MC-197

RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UNE PLAINTE POUR NÉGOCIATION DE MAUVAISE FOI

CONSIDÉRANT QUE la convention collective entre la Municipalité de Cantley et l'Association des pompiers et premiers répondants de Cantley est échue depuis le 28 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et l'Association des pompiers et premiers répondants de Cantley sont en négociation depuis le 30 octobre 2024;

CONSIDÉRANT l'état actuel des négociations;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Municipalité de protéger ses droits et de faire reconnaître les ententes intervenues entre les parties;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Isabelle St-Louis

Appuyé par la conseillère Meaghan Massey

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Stéphane Parent, directeur général et greffier trésorier, mandate la firme Cain Lamarre afin de déposer une plainte sous l'article 53 du Code du travail, chapitre C-27;

QUE le conseil autorise M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier à poser toutes les actions requises afin de réaliser ce mandat.

Adoptée à l'unanimité

Point 5.2

2026-MC-198

DEMANDE D'INTERVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) AFIN D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ À L'INTERSECTION DU CHEMIN SAINTE -ÉLISABETH

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley a adopté au cours des dernières années plusieurs résolutions visant l'amélioration de la sécurité dans le secteur du chemin Sainte-Élisabeth;

Le 7 juillet 2026

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Meaghan Massey

Appuyé par le conseiller Alexandre Khan

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil demande aux autorités compétentes du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) d'évaluer et de mettre en œuvre les mesures jugées appropriées afin d'améliorer la sécurité à l'intersection du chemin Sainte-Élisabeth;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au MTMD et tous les candidats à titre de député provincial de Gatineau, pour analyse et suivi.

Adoptée à l'unanimité

Point 5.3

2026-MC-199

DEMANDE D'INTERVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DES
TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) AFIN
D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET DE FAVORISER LES
DÉPLACEMENTS ACTIFS DANS LE CŒUR VILLAGEOIS

CONSIDÉRANT QUE le cœur villageois constitue un secteur névralgique de la Municipalité de Cantley, regroupant plusieurs services municipaux, commerces, espaces communautaires et secteurs résidentiels;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite encourager les déplacements actifs, notamment la marche et le vélo, dans un environnement sécuritaire, accessible et convivial pour tous les usagers;

CONSIDÉRANT QUE la circulation routière dans ce secteur a augmenté au cours des dernières années en raison de la croissance démographique et du développement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE les préoccupations exprimées à maintes reprises par les citoyens quant à la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres usagers vulnérables témoignent d'un enjeu réel et persistant de sécurité routière dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE la perception d'insécurité liée à la route 307 est telle que plusieurs parents ne se sentent pas à l'aise d'y laisser circuler leurs enfants à pied ou à vélo, contribuant ainsi à limiter l'autonomie des jeunes, à réduire les déplacements actifs et à fragmenter les liens naturels entre les secteurs de la communauté;

Le 7 juillet 2026

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil demande formellement au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) de procéder, en collaboration avec la Municipalité de Cantley, à l'analyse des enjeux de sécurité routière dans le cœur villageois et à l'identification des mesures les plus appropriées afin d'améliorer la sécurité des usagers et de favoriser les déplacements actifs;

QUE le conseil demande également au MTMD de mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, les interventions jugées nécessaires à la suite de cette analyse;

QUE ces mesures puissent notamment comprendre des aménagements piétonniers, des traverses sécurisées, des mesures d'apaisement de la circulation, une signalisation bonifiée, un marquage au sol amélioré ou toute autre intervention jugée pertinente;

QUE la Municipalité demande à être associée aux démarches d'analyse, de planification et de suivi liées aux interventions proposées;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au MTMD et tous les candidats à titre de député provincial de Gatineau, pour analyse et suivi.

Adoptée à l'unanimité

Point 5.4	2026-MC-200	<u>DEMANDE D'INTERVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) AFIN D'AMÉNAGER UNE TRAVERSE PIÉTONNE ET CYCLABLE ENTRE LES RUES PINK ET BOIS-DE-LIMBOUR</u>
-----------	-------------	--

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2024-MC-174 adoptée le 9 juillet 2024, le conseil autorisait l'administration municipale à faire une demande auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) visant l'aménagement d'une traverse piétonne et cyclable dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE certains secteurs de la Municipalité sont désormais reliés par un réseau de sentiers favorisant les déplacements actifs;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux piétons et cyclistes utilisent quotidiennement ce secteur pour leurs déplacements;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'une traverse piétonne et cyclable sécuritaire contribuerait à améliorer la sécurité des usagers et à favoriser les déplacements actifs;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite poursuivre les démarches entreprises auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

EN CONSÉQUENCE

Le 7 juillet 2026

Point 5.5 2026-MC-201 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE D'OCCUPATION ET D'UTILISATION DU TERRAIN SITUÉ AU 61, CHEMIN HOLMES ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY ET L'ORGANISME JARDIN COMMUNAUTAIRE DE CANTLEY

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley supporte le projet d'un jardin communautaire sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est prête à autoriser l'utilisation d'un terrain lui appartenant pour la réalisation du projet par l'organisme Jardin communautaire de Cantley;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Jean-Baptiste Michon

Appuyé par la conseillère Isabelle St-Louis

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise M. Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier, à signer l'entente d'occupation et d'utilisation d'un terrain municipal sis au 61, chemin Holmes à Cantley, entre la Municipalité de Cantley et l'organisme Jardin communautaire de Cantley.

Adoptée à l'unanimité

Point 6. GREFFE

Point 7.1 2026-MC-202 EMBAUCHE DE M. PIERRE-LUC FORTIN À TITRE DE CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley souhaite pourvoir un poste de conseiller en ressources humaines;

CONSIDÉRANT l'affichage interne et externe du 8 juin au 22 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) candidats se sont qualifiés pour ledit poste;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) candidats ont été rencontrés le 30 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre-Luc Fortin satisfait aux procédures de dotation et que son profil correspond aux responsabilités du poste de conseiller en ressources humaines;

